

Compte rendu de la réunion CD61 du 6 décembre 2023

Présents : Jean-Marie Vallet, Paul Brionne, Thibault Lesieux,, Corinne Chassac,, Patrick Renaud, Paul Brionne, Françoise Vinot, Adélaïde Boutigny, Christian Lemoigne, Christophe Podevin,, Pascal Rousseau, Marie-Laure Rousseau et Sophie Droulon

Excusés : Stéphane Collet, Patrick Chenet, Frederic Esnault, Samuel Canet

- **Actualités président**

Le dossier du contrat d'objectif du Conseil départemental pour l'année 2024 est à rendre avant le 15 janvier 2024. Pour celui en cours, nous avons réalisé les objectifs demandés : la totalité de la subvention a été versée.

-Une réunion est organisée avec le conseil départemental le 21 décembre sur le sujet des terrains 3*3 (expérience du CD53)

Suite à la réunion de zone du 2 décembre, auquel participait le président du CD61, il a été validé la participation au TIC de ST QUENTIN (02) du 2 au 5 janvier. La sélection de l'Orne sera composée de 5 joueurs et 5 joueuses du département. Ils seront complétés par 5 joueurs et 5 joueuses du CD14 et CD76. Cette délégation sera conduite par le CD61.

- **Commission des officiels, retour sur le début de saison**

- De nombreuses remontées négatives sont arrivées au Comité départemental sur les attitudes de joueurs et encadrants à l'encontre de jeunes arbitres (u13, U15 et u17). Il n'y pas un seul week-end sans signalements d'incidents. Une note va être envoyée aux présidents de clubs.

Il est rappelé que la commission de discipline peut être saisie à tout moment (même à posteriori).

- Formation des officiels : Le cycle de formation à commencé le 5 décembre. Plusieurs dates sont positionnés. Près de 15 jeunes sont inscrits dont certains ont moins de 15 ans. Ils ne pourront donc pas suivre cette formation et seront orientés vers des formations arbitres clubs.

L'objectif est de ne pas démotivés ces jeunes bénévoles.

- **Rappel règlement coupe de l'Orne**

-

-concernant le règlement de la coupe, il est passé au vote une délibération sur la qualification des joueurs.

Après débat, il est voté (9 pour et 1 contre) la décision suivante :

Un joueur ayant participé (inscrit sur la feuille de match) à plus de 5 matchs en championnat régional sur la durée de la coupe (et pas uniquement au début de la compétition) ne pourra pas disputer la phase suivante de coupe de l'Orne.

- Une liste nominative des joueurs de chaque équipe devait être fait avant le début de la coupe de l'Orne. Peu de club l'on fait (2). Un rappel a été fait par Jean-Marie Vallet

- Organisation des Finales : 3 clubs ont candidatés. Seul un club (BCPR) avait donné sa réponse avant la date limite du 11 novembre. C'est donc naturellement que la comité a

validé la candidature du BCPR pour l'organisation des finales de coupe de l'orne 2023/2024.

- **Fête de Noël du mini basket : 16/12/2023 salle Jidouard**

La fête de Noel se déroulera le 16 décembre à Argentan selon le programme suivant :

U7 U9 de 9 h 30 à 13 h 00

U11 de 12 h 30 à 17 h 00

Passage du père Noël entre 12 h 30 et 13 h 00

Il est noté un retard dans la communication du comité. Le président se charge de voir avec la commission communication pour avoir plus de réactivité.

- **Challenges benjamin 17/12/2023**

- Le challenge doit être fait dans les clubs. Argentan propose au U13 qui ne l'ont pas encore fait ou qu'ils veulent recommencer le dimanche 17 décembre au matin. Remplir le résultat sur FBI, si soucis voir avec Corinne Chassac.

- **Question diverses :**

- Simon Robert a rencontré les services sportifs de la mairie de Domfront suite à la livraison des travaux du Gymnase. L'objectif est le retour d'une activité basket sous deux ans.

- Le président a salué les actions du BFSG sur le territoire du bocage Flérien. Une cession de basket a démarré à Condé sur Noireau. Il est important d'organiser une rencontre avec nos homologues du CD14 sur ce sujet (Visio à prévoir avec le secrétaire général du CD14 en janvier)

- Sophie Droulon doit faire un devis pour la possibilité d'acheter spot fluo pour les tournois 3x3 dans le noir (peu faire partie des subvention ANS)

- Championnat PRF : Un point doit être fait avec le club de l'Aigle qui n'a pour le moment pas disputé le moindre match en PRF Orne. Des sanctions seront prises si la situation n'évolue pas.

- Les clubs souhaitent que les horaires de match soit mis plus en avance pour l'organisation des coachs et des parents